

CDIP/32/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 février 2024

# Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

**Trente‑deuxième session**

**Genève, 29 avril – 3 mai 2024**

## Rapport d’achèvement du projet relatif au recensement et à l’utilisation des inventions relevant du domaine public

### *établi par le Secrétariat*

1. Les annexes du présent document contiennent le rapport d’achèvement du projet du Plan d’action pour le développement relatif au recensement et à l’utilisation des inventions relevant du domaine public. Le rapport couvre l’intégralité de la période de mise en œuvre du projet, qui s’est étendue de janvier 2022 à décembre 2023.
2. *Le comité est invité à prendre note des informations qui figurent dans les annexes du présent document.*

[Les annexes suivent]

|  |  |
| --- | --- |
| RÉSUMÉ DU PROJET | |
| Code du projet | DA\_16\_20\_04 |
| Titre | [Recensement et utilisation des inventions relevant du domaine public](https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=552082) |
| [Recommandation du Plan d’action pour le développement](https://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/recommendations.html) | Recommandations nos 16 et 20. |
| Budget du projet | Budget total du projet : 80 000 francs suisses au titre des dépenses autres que les dépenses de personnel. |
| Durée du projet | 24 mois |
| Principaux secteurs/domaines de l’OMPI participant à la mise en œuvre du projet | Secteur de mise en œuvre : Écosystèmes de propriété intellectuelle et d’innovation.  Autres secteurs concernés : Secteur des brevets et de la technologie, Secteur du développement régional et national, et Secteur de l’infrastructure et des plateformes |
| Brève description du projet | Le projet s’est appuyé sur les résultats du projet du Plan d’action pour le développement relatif à *l’utilisation de l’information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique* et les activités de programme en cours visant à créer et renforcer des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI).  Il visait à renforcer les capacités des CATI en ce qui concerne la fourniture de services relatifs au recensement et à l’utilisation des inventions relevant du domaine public. L’objectif était de donner au personnel des CATI, aux chercheurs et aux entrepreneurs des moyens supplémentaires et de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour qu’ils puissent recenser et utiliser les inventions relevant du domaine public, compte tenu des besoins et de la situation dans les pays en développement.  Le projet comprenait l’élaboration d’un manuel contenant des outils concrets en rapport avec les principes et procédures décrits dans les deux guides intitulés “*Recensement des inventions dans le domaine public – Guide à l’intention des inventeurs et des entrepreneurs*” et “*Utilisation des inventions relevant du* *domaine public – Guide à l’intention des inventeurs et des entrepreneurs*”*.* Ce manuel comprenait entre autres un instrument permettant de déterminer s’il convient de mener plus avant la mise au point d’un nouveau produit en se fondant sur l’évaluation de la liberté d’exploitation. Le projet consistait également à concevoir de nouveaux supports de formation sur l’utilisation effective du manuel et à réaliser des séminaires pilotes pour affiner le manuel et les supports de formation. |
| Chef de projet | M. Andrew Czajkowski, directeur, Division de l’appui à l’innovation et à la technologie, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d’innovation |
| Liens avec les résultats escomptés dans le programme et budget | Programme et budget pour l’exercice biennal 2022‑2023 :  3.3 : Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l’OMPI facilitent le transfert de savoir et l’adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux.  4.4 : Davantage d’innovateurs, de créateurs, de PME, d’universités, d’instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle. |
| Aperçu de la mise en œuvre du projet | On trouvera ci‑après un aperçu de la mise en œuvre du projet, reposant sur la réalisation de chacun des résultats décrits dans le descriptif de projet approuvé ([CDIP/27/6](https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=552082)) :   1. **Élaboration d’un manuel portant sur les phases essentielles de la mise au point de nouveaux produits ou services et résolution de la question de savoir si une invention est dans le domaine public**   Ce projet s’est appuyé sur les résultats d’un ancien projet du Plan d’action pour le développement relatif à l’*utilisation de l’information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique,* et notamment la publication des deux guides suivants :   * “*Recensement des inventions dans le domaine public – Guide à l’intention des inventeurs et des entrepreneurs*” (OMPI, 2020); et * “*Utilisation des inventions relevant du* *domaine public – Guide à l’intention des inventeurs et des entrepreneurs*” (OMPI, 2020)*.*   Pour étayer les principes et procédures décrits dans ces deux guides, l’un des principaux résultats du projet a consisté à élaborer une série d’outils pratiques qui complètent les guides en permettant de collecter et d’analyser des données pour évaluer une initiative de mise au point de nouveaux produits et de soutenir la prise de décision en matière de mise au point de nouveaux produits et services fondés sur des inventions relevant du domaine public.  Ces outils pratiques font partie d’un manuel utilisé dans le cadre d’un processus de mise au point de nouveaux produits en plusieurs phases et points de contrôle, qui comprend : l’élaboration d’une charte de projet de mise au point de nouveaux produits et d’un plan d’action, l’écoute du client, l’identification des sources d’avantage concurrentiel, la collecte et l’analyse de données en vue de la définition de la liberté d’exploitation, ainsi que l’analyse de la chaîne de valeur et des points forts, des points faibles, des possibilités et des risques. Le manuel comprend sept outils sur les thèmes susmentionnés, accompagnés de descriptions et d’exemples pratiques sur la manière d’utiliser chaque outil.  Pour élaborer le contenu du manuel, le Secrétariat a engagé un prestataire de services possédant les compétences nécessaires dans le domaine de la mise au point de nouveaux produits, la commercialisation et le transfert de technologie et ayant déjà dispensé des formations sur ces thèmes à un large public, notamment dans des pays en développement. Le prestataire a également été retenu compte tenu du fait qu’il connaissait aussi parfaitement les guides de l’OMPI, car il avait contribué au processus d’évaluation collégiale dans le cadre du projet du Plan d’action pour le développement relatif à l’*utilisation de l’information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique*, dont découlait ce projet.  Pour garantir que le contenu du manuel tienne dûment compte de certains aspects des inventions relevant du domaine public et de la propriété intellectuelle, et pour permettre une évaluation adéquate des risques d’un point de vue juridique, le projet de contenu a aussi fait l’objet d’une évaluation collégiale de la part d’un juriste et d’un spécialiste du droit de la propriété intellectuelle. Les recommandations issues de l’évaluation collégiale ont ensuite été prises en considération et intégrées dans les documents définitifs.   1. **Élaboration des supports de formation à l’intention des CATI**   Un ensemble de supports de formation, créé dans le cadre du projet, jette les bases d’une nouvelle méthode d’apprentissage mixte et modulaire visant à permettre aux utilisateurs d’acquérir des connaissances et des compétences pour utiliser les outils inclus dans le manuel susmentionné.  Le programme de formation se compose d’un guide de l’apprenant et de supports pédagogiques par modules visant à soutenir la formation pratique sur le manuel. Il comprend : i) des vidéos explicatives qui présentent les grandes notions et mettent en lumière le rôle de chaque outil à l’appui du processus décisionnel à chaque étape de la mise au point de nouveaux produits; et ii) des ressources et des jeux de données permettant de faire des exercices de simulation dans le cadre de formations dirigées en présentiel ou en ligne. Pour créer ces supports, le Secrétariat a recruté des spécialistes du domaine ou de l’apprentissage et a fait appel à une société de production de vidéos.  Les versions du manuel, des vidéos et des supports associés publiées au préalable sont disponibles sur une page Web prévue à cet effet ([https://www.wipo.int/tisc/en/inventions‑public‑domain.html](https://www.wipo.int/tisc/fr/inventions-public-domain.html)) et le catalogue des projets et résultats du Plan d’action pour le développement à l’adresse suivante : dacatalogue.wipo.int/projects/DA\_16\_20\_04.   1. **Réalisation de séminaires de formation**   Le résultat final a été la mise en œuvre à titre expérimental de séminaires de formation s’appuyant sur les nouveaux supports de formation du manuel. Les réseaux de CATI de Malaisie et des Philippines ont été sélectionnés pour ces séminaires, car[[1]](#footnote-2) : i) les deux réseaux avaient déjà acquis les connaissances préalables nécessaires sur le sujet car ils avaient participé aux projets pilotes “Recensement des inventions dans le domaine public : guide à l’intention des inventeurs et des entrepreneurs” et “Utilisation des inventions relevant du domaine public : guide à l’intention des inventeurs et des entrepreneurs”; et ii) les deux réseaux avaient atteint le niveau de maturité requis, un grand nombre de leurs CATI fournissant déjà des services à valeur ajoutée aux inventeurs et aux entrepreneurs (par exemple, assistance et conseils en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle, appui au développement des entreprises et à l’entrepreneuriat).  Pour des raisons d’économie et d’efficacité, comme indiqué dans le rapport sur l’état d’avancement du projet (annexe V du document [CDIP/29/2](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=582745)), les séminaires de formation pilotes se sont déroulés en ligne. La formation comprenait deux sessions par semaine sur chaque outil (une session théorique suivie d’exercices pratiques en groupe dans des salles de réunion virtuelles organisées par petits groupes) et s’est déroulée sur sept semaines.  Le fait d’organiser la formation sous forme virtuelle a permis de réunir les participants des deux réseaux de CATI et de favoriser le partage de connaissances et de données d’expérience entre le personnel des CATI de Malaisie et des Philippines, afin de favoriser la coopération entre les États membres de l’Association des nations de l’Asie du Sud‑Est (ASEAN) et de contribuer ainsi à l’un des principaux objectifs du réseau régional de CATI de l’ASEAN.  Pour mener à bien les sessions de formation, le Secrétariat a fait appel au prestataire de services et au spécialiste de l’apprentissage qui avaient préparé les supports de formation, afin d’assurer la continuité et de disposer de l’expertise nécessaire à la mise en œuvre du projet pilote.  Afin d’évaluer les supports de formation et leur modèle d’exécution, le Secrétariat a employé plusieurs méthodes, y compris : i) des discussions de groupe pour recueillir les commentaires des coordonnateurs et des participants tout au long de la formation; ii) une enquête en ligne qui a été adressée à tous les participants après la formation; et iii) un rapport du spécialiste de l’apprentissage, contenant des observations d’un point de vue pédagogique sur l’exécution du programme de formation virtuelle, y compris les bonnes pratiques et les lacunes, ainsi que des recommandations sur les moyens suggérés pour adapter le programme de formation à l’avenir et répondre à certaines des difficultés soulevées. |
| Principaux résultats et effets du projet | Le projet a permis d’obtenir les résultats suivants :   * conception d’un manuel comprenant des outils pratiques permettant de déterminer s’il convient de mener plus avant la mise au point d’un nouveau produit en se fondant sur l’évaluation de la liberté d’exploitation. * conception d’une nouvelle méthode d’apprentissage mixte et modulaire et de supports de formation sur l’utilisation efficace du manuel à titre expérimental dans les CATI sélectionnés dans deux réseaux de CATI de pointe (Malaisie et Philippines) afin de tester les supports et la méthode de formation et d’aider à les affiner en vue de futures activités de formation sur le même sujet et sur d’autres sujets liés aux CATI.   Bien qu’il soit trop tôt pour évaluer les retombées à long terme du projet, la mise en œuvre à titre expérimental des supports de formation sur le manuel en Malaisie et aux Philippines a permis de recueillir des informations précieuses sur le manuel, les supports de formation et la méthode. Les commentaires recueillis lors des séminaires de formation ont notamment aidé le Secrétariat à cerner les points forts de la nouvelle méthode d’apprentissage mixte et modulaire utilisée pour ces formations, ainsi que les améliorations possibles de cette méthode pour des activités de formation similaires avec les CATI et d’autres parties prenantes à l’avenir.  Voici quelques points clés tirés du processus d’évaluation des séminaires de formation :   * Le manuel est perçu comme une nouvelle ressource importante pour appuyer les CATI qui fournissent (ou aspirent à fournir) des services dans le domaine de la mise au point de nouveaux produits, de la commercialisation de la propriété intellectuelle et de l’entrepreneuriat. De nombreux participants ont souligné la pertinence de ces outils pour soutenir leurs activités dans ces domaines. Aux Philippines, il a été signalé que les CATI (dénommés “ITSO” dans le pays) envisagent également d’intégrer ce sujet dans leur programme de formation. * Les participants ont indiqué que les supports du manuel étaient faciles à suivre et adaptés à leur niveau de connaissances et de compétences, et que les séminaires étaient utiles pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour pouvoir utiliser les outils du manuel et les appliquer à des initiatives concrètes en matière de mise au point de nouveaux produits. * Les participants ont également apprécié la nouvelle méthode dynamique de formation mixte associant des supports numériques pour l’autoapprentissage, qui offraient une certaine souplesse pour programmer les activités de formation, et des sessions de formation en direct, qui avaient permis des interactions et des discussions structurées, suffisamment de temps ayant été alloué à des exercices pratiques en groupe. |
| Expérience acquise et enseignements tirés | La sélection d’experts ayant à la fois une excellente connaissance du sujet et une expérience pratique de la formation sur le sujet pour des publics de pays en développement s’est révélée efficace pour l’élaboration du contenu du manuel et des supports de formation correspondants.  Si l’évaluation collégiale du manuel n’avait pas été prévue dans le cadre du projet, cette étape supplémentaire a été jugée très importante i) pour faire en sorte que les points de vue juridique et commercial soient dûment pris en compte dans la mise au point de nouveaux produits et ii) pour améliorer la qualité des produits finaux. Une évaluation collégiale a donc été financée au titre du budget ordinaire du Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs.  S’agissant du processus de production vidéo pour la réalisation de courtes vidéos explicatives, la participation des spécialistes du domaine à l’ensemble du processus – de la rédaction des scénarios et des scénarios en images aux animations finales – a été très utile pour s’assurer que les messages et notions essentiels étaient présentés de manière appropriée dans les vidéos. En particulier, les travaux menés par ces spécialistes en amont pour rédiger des propositions de scénarios et d’illustrations pour les vidéos ont été essentiels pour permettre à la société de production de vidéos de comprendre le message clé que chaque vidéo devait présenter.  Concernant les séminaires de formation, la nouvelle méthode de formation par apprentissage mixte menée à titre expérimental dans les réseaux de CATI de Malaisie et des Philippines s’est révélée être un moyen efficace de dispenser la formation, comme l’ont indiqué les participants et le spécialiste de l’apprentissage chargé de recueillir des informations sur le processus d’un point de vue pédagogique. Bien que certains modules de ce cours gagneraient à être dispensés en personne, l’organisation virtuelle de la formation a permis de réunir les participants des deux réseaux de CATI et de favoriser le partage de données d’expérience et la mise en réseau d’une manière rentable.  Les enseignements tirés ainsi que les bonnes pratiques et les lacunes recensées en lien avec cette méthode de formation seront particulièrement utiles pour adapter les supports et la méthode en vue de futures formations sur ce sujet et pour apporter des améliorations éventuelles au cours. Les enseignements tirés constitueront également des apports utiles pour la conception d’autres activités de formation impliquant une méthode similaire. |
| Risques et mesures d’atténuation | Risque n° 1 : capacité insuffisante du personnel des CATI de comprendre et d’utiliser efficacement les informations contenues dans les manuels.  Mesure d’atténuation n° 1 : le manuel et les supports de formation connexes continueront d’être adaptés aux capacités du personnel des CATI telles qu’elles ont été évaluées ainsi qu’à leur situation afin de s’assurer que les exemples utilisés sont pertinents.  Risque n° 2 : niveau de maturité insuffisant des CATI pour développer et offrir des services relatifs à l’utilisation des inventions relevant du domaine public.  Mesure d’atténuation n° 2 : les CATI ayant un niveau de maturité suffisant seront retenus pour participer à de futures formations sur ce sujet. Les participants seront sélectionnés en étroite coordination avec les coordonnateurs des réseaux nationaux de CATI afin de s’assurer qu’ils remplissent les critères pour s’inscrire à cette formation et en tirer pleinement parti.  Risque n° 3 : impossibilité d’organiser tout ou partie de la formation sur ce sujet sur place en raison de contraintes budgétaires ou autres.  Mesure d’atténuation n° 3 : la méthode d’apprentissage mixte et modulaire et les supports de formation continueront d’être adaptés afin de garantir que la formation puisse avoir l’impact souhaité, même si elle doit être dispensée de manière entièrement virtuelle. |
| Taux de réalisation du projet | Le taux d’exécution du budget à la fin du mois de décembre 2023, par rapport au budget total alloué au projet, était de : 98%. Des informations plus détaillées figurent à l’annexe II du présent document. |
| Rapports précédents | 1. Le premier rapport d’avancement était contenu dans l’annexe V du document CDIP/29/2.  2. Le deuxième rapport d’avancement était contenu dans l’annexe VI du document CDIP/31/3. |
| Suivi et diffusion | Les actions de suivi proposées pour assurer la durabilité du projet sont décrites ci‑dessous :   * Édition et conception professionnelles du manuel en vue de sa publication sur la page Web prévue à cet effet ([www.wipo.int/tisc/fr/inventions‑public‑domain.html](https://www.wipo.int/tisc/fr/inventions-public-domain.html)). * Traduction du manuel dans toutes les langues officielles de l’ONU. * Réexamen de la méthode et des supports de formation à la lumière des commentaires recueillis lors de la formation pilote, en vue d’adapter et d’élargir la formation à d’autres réseaux et parties prenantes de CATI remplissant les conditions requises. * Intégration du manuel et des supports de formation dans les formations proposées régulièrement par l’OMPI aux CATI et aux parties prenantes analogues, ainsi que dans d’autres activités et projets connexes, en particulier dans les domaines de la commercialisation de la propriété intellectuelle et de la propriété intellectuelle au service des entreprises. * Diffusion des ressources didactiques par les plateformes appropriées, y compris une page Web prévue à cet effet, reliée de manière appropriée à d’autres pages Web connexes et à la plateforme eTISC. * Promotion des nouvelles ressources afin d’accroître leur visibilité. |

AUTO‑ÉVALUATION DU PROJET

Code d’évaluation

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| \*\*\*\* | \*\*\* | \*\* | AP | s.o. |
| Objectifs pleinement atteints | Progrès considérables | Quelques progrès | Aucun progrès | Non évalué/abandonné |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résultats du projet (Résultat escompté) | Indicateurs d’exécution (indicateurs de résultats) | Données relatives à l’exécution | Code d’évaluation |
| Résultat n° 1 : manuel portant sur les quatre phases de mise au point de nouveaux produits ou services et résolution de la question de savoir si l’invention est dans le domaine public | Manuel élaboré et publié | Entièrement atteint : manuel élaboré.  Les versions publiées dans l’attente d’une édition et d’une conception professionnelles finales sont disponibles sur une page Web prévue à cet effet ([www.wipo.int/tisc/fr/inventions‑public‑domain.html](http://www.wipo.int/tisc/fr/inventions-public-domain.html)) et le catalogue des projets et résultats du Plan d’action pour le développement à l’adresse suivante : [dacatalogue.wipo.int/projects/DA\_16\_20\_04](https://dacatalogue.wipo.int/projects/DA_16_20_04). | \*\*\*\* |
| Résultat n° 2 : supports de formation à l’intention des CATI | Supports de formation à l’intention des CATI élaborés. | Entièrement atteint : supports de formation élaborés | \*\*\*\* |
| Réalisation n° 3 : séminaires de formation s’appuyant sur les nouveaux supports de formation | Deux séminaires réalisés.  Pourcentage de participants indiquant que la formation a amélioré leurs connaissances et leurs compétences en ce qui concerne l’utilisation des inventions relevant du domaine public (objectif : 70%). | Entièrement atteint : séminaires en ligne organisés pour les réseaux de CATI de Malaisie et des Philippines.  Trente et un membres du personnel des CATI (16 des Philippines et 15 de Malaisie) ont participé à la formation. 100% des personnes interrogées lors de l’enquête finale ont indiqué que la formation leur avait largement ou un peu permis de renforcer leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine, et que les connaissances et les compétences acquises seraient très utiles (71% des personnes interrogées) ou assez utiles. | \*\*\*\* |

[L’annexe II suit]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Projet du Plan d’action pour le développement relatif au recensement et à l’utilisation des inventions relevant du domaine public** | | | |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Utilisation des ressources à la fin du mois de juillet 2023** | | | |
| *(en francs suisses)* | | | |
|  |  |  |  |
| **Catégorie de coûts** | **Budget du projet** | **Dépenses** | **Utilisation du budget** |
| Ressources en personnel | ‑ | ‑ | 0% |
| Autres ressources | 80 000 | 78 782 | 98% |
| **Total** | **80 000** | **78 782** | **98%** |
|  | | | |
|  |  |  |  |

[Fin de l’annexe II et du document]

1. Trente et un membres du personnel des CATI (16 des Philippines et 15 de Malaisie) ont participé à la formation. [↑](#footnote-ref-2)